

Bonjour les parents,

Voici la marche à suivre pour les inscriptions de l'année 2021-2022.

Nous acceptons les enfants qui auront 5 ans au plus tard le 30 septembre 2021. Vous devez demeurer dans le quartier de l'école de Normandie. Voici le lien à utiliser pour confirmer votre école de secteur. <https://geobus.csmv.qc.ca/Pages/Anonyme/parents/page.fr.aspx>

Vous devez remplir la fiche d'inscription.

Vous devez également nous fournir une preuve de résidence autre que votre permis de conduire et autre que votre bail. Ex. document du gouvernement, compte d'électricité ou banque.

Nous avons aussi besoin du certificat de naissance de votre enfant et des documents d'immigration confirmant votre statut pour votre enfant et pour les parents si votre enfant est né hors Québec. De plus, pour un élève du primaire, nous vous demandons son dernier bulletin.

Vous devez faire parvenir tous les documents à l'adresse suivante. denormandie@csmv.qc.ca

La secrétaire communiquera avec vous au plus tard fin avril pour confirmer l'inscription.

Si vous vous êtes nouveaux arrivants ou que votre enfant a étudié plus de 12 mois hors Québec, vous devez procéder en cliquant sur le lien ci-dessous. <https://www.csmv.qc.ca/la-csmv/nouveaux-arrivants/inscription-des-eleves-nouvellement-arrives-au-quebec/>

Merci de votre attention